



CHARTRE ET RÈGLEMENT E.S.S.T POUR LES CATÉGORIES U15 À U17

Cette charte s'adresse aux joueurs licenciés à l'école de foot et à leurs parents (catégories U15 à U17).

Chaque adhérent au club s'engage à la respecter. Il s'agit de droits et de devoirs tout à fait évidents pour faciliter la vie de tous en société. Ne jamais oublier avant tout que le football est un jeu.

Mon rôle envers mon club :

- En signant une licence dans un club de football, je suis conscient que le sport choisi est un sport collectif (et non individuel).
- **Quand je signe une licence dans un club de football, c'est pour une saison !**
- Etre poli (dire bonjour et au revoir).
- Respecter et écouter ses éducateurs, ses dirigeants.
- Respecter les adversaires (en particulier dans la victoire) et respecter l'arbitre (quelles que soit ses décisions).
- Respecter ses partenaires (à encourager même s'ils ont fait des erreurs).
- Respecter le matériel mis à disposition pour les entraînements et pour les matchs.
- Serrer spontanément la main de l'arbitre et des autres joueurs en fin de match.
- Etre à l'heure aux rendez-vous fixés pour les entraînements et les matchs.
- Respecter les règles du football et avoir un comportement sportif.
- Aider les éducateurs à ranger le matériel après chaque séance d'entraînement.

Le rôle de mes parents :

- **Quand votre ado signe une licence dans un club de football, c'est pour une saison !**
- Respecter les roulements pour le transport et buvette ou se faire remplacer par d'autres parents.
- Accepter de transporter d'autres enfants dans votre véhicule pour les matchs.
- Respecter les horaires d'entraînements et de convocations pour les matchs.
- Pour les entraînements et les matchs, ne déposez votre ado qu'en présence d'un éducateur.
- En cas d'absence de votre fils, fille pour le match du samedi, prévenir le jeudi soir au plus tard.
- Soutenir l'éducateur dans ses démarches et accepter les choix dans les compositions d'équipes.
- Lors des matchs et/ou entraînements, ne pas intervenir auprès de son ado, afin de permettre à l'éducateur de gérer au mieux son équipe.

Avec ma signature je m'engage à respecter cette charte ainsi que le règlement ci-dessous.

Nom et prénom du licencié :

Signature du licencié :

Nom et prénom du parent :

Signature d'un parent :



CHARTRE ET RÈGLEMENT E.S.S.T POUR LES CATÉGORIES U15 À U17

Ce règlement s'adresse aux joueurs licenciés à l'école de foot et à leurs parents (catégories U15 à U17).

Les entrainements

Horaires :

U14/U15 :

Mercredi : 17h45 - 19h45

Vendredi 18h30 - 20h30

U16/U17 :

Mercredi : 17h45- 19h45

Vendredi 18h30 - 20h30

Pour chaque entraînement, le joueur doit prévoir :

- 1 paire de chaussures de football
- 1 paire de chaussures de type tennis (pour la salle en hiver)
- 1 tenue adaptée à la pratique du football
- Des vêtements de pluie selon le temps
- Des vêtements de rechange
- Le nécessaire pour la douche (fortement conseillé)

*Le club dégage toute responsabilité en cas d'accident **15 minutes** après la séance d'entraînement.*

Les matchs

Les joueurs participeront à des rencontres contre d'autres clubs le samedi, suivant le planning qui sera distribué à la fin du mois de septembre. Ce planning mentionnera les clubs qu'ils vont rencontrer, les parents qui sont de transports, et les parents prévus pour le lavage des maillots.

Un planning supplémentaire sera distribué pour la gestion de la buvette le samedi lors des matchs à domicile.

Chaque joueur doit être en tenue de footballeur distribuée en début de saison (short et chaussettes) et il portera le maillot aux couleurs du club uniquement pour les rencontres.

Les convocations et rendez-vous aux matchs du samedi :

- Les convocations et horaires de RDV aux matchs du samedi seront mises en ligne à partir du jeudi :

Sur le site du club :

ET

sur FACEBOOK :

<http://esst.fr/#> (onglet convocation)

<https://www.facebook.com/essthegonnec/>

- Tous les rendez-vous se feront au stade aux horaires indiqués sur les convocations.



CHARTRE ET RÈGLEMENT E.S.S.T POUR LES CATÉGORIES U15 À U17

- Les joueurs doivent impérativement prévenir le **RESPONSABLE D'ÉQUIPE** en cas d'absence.

Le lavage des maillots / Buvette :

- Les parents doivent respecter le planning du lavage des maillots.
- Les maillots sont à ramener pour le mercredi suivant à l'entraînement.
- Les parents doivent respecter le planning buvette qui est établi lors des matchs à domicile. **En cas d'indisponibilité, le parent de buvette doit s'arranger avec un autre parent et prévenir l'intendant.**

Le transport :

- Les parents sont chargés de respecter le planning de transport pour les déplacements du samedi.
- **En cas d'indisponibilité, le parent qui est de transport doit s'arranger avec un autre parent et prévenir le responsable d'équipe.**
- Les chaussures de football sont interdites dans les voitures (prévoir des affaires de rechange).
- **Le départ et le retour** concernant les matchs à l'extérieur **se font au terrain** (libre à vous de vous arranger **ENTRE VOUS** pour faire ramener votre enfant chez vous).

Divers (parents, ados, accompagnateurs, coachs, éducateurs) :

La cigarette est interdite sur un terrain de foot.